



POSTULAT

Auteur Marc Kalbermatter, AdG/LA, Reinhold Schnyder, AdG/LA et Xavier Mottet, PLR
Objet Monitoring et coaching des adolescents et jeunes adultes sans formation = moyen de limiter les coûts de l'aide sociale
Date 11.03.2016
Numéro 3.0256

Il suffit d'avoir profité une fois de trois semaines de vacances d'affilée ou plus pour savoir que le rythme quotidien est vite ébranlé et que le premier jour de retour au travail peut paraître plus fastidieux que d'habitude. Pour les personnes qui sont restées à l'écart du marché de l'emploi pendant une longue période, ou qui n'y ont tout simplement jamais accédé, l'entrée dans le monde du travail est d'autant plus difficile.

Malheureusement, l'aide sociale concerne parfois de jeunes adultes qui n'ont pas réussi à trouver leur voie après un parcours scolaire ou un apprentissage interrompu ou qui ont raté leur entrée dans le monde du travail faute de places d'apprentissage ou de solutions de relais. Ces personnes échappent à un travail à horaire continu, parfois durant des années, et se rabattent sur les parents ou sur des petits boulots. De nombreux parents essaient de venir en aide à leurs enfants pour tous les moyens, tandis que d'autres n'ont pas les ressources pour le faire.

En l'absence de formation qualifiante et d'expérience, les jeunes adultes n'ont pas les bonnes cartes en main pour aborder la vie professionnelle et risquent sérieusement de générer d'importants coûts à long terme pour la collectivité. Le manque de formation est bel et bien le plus grand risque de finir à l'aide sociale!

Des mesures cantonales visant à faciliter l'entrée des jeunes adultes dans le monde professionnel et à les encourager existent déjà. Ces mesures sont toutefois incomplètes, raison pour laquelle une partie des gens concernés passent entre les mailles du filet.

L'instauration d'un monitoring ciblé de l'ensemble des jeunes arrivés au terme de l'école obligatoire jusqu'à la fin d'un apprentissage ou d'une école secondaire du 2^e degré, ainsi que d'un coaching personnalisé des personnes en décrochage scolaire et des jeunes sans place d'apprentissage permettrait de réduire le pourcentage des jeunes adultes sans formation.

Si l'on fait en sorte que chaque jeune termine une formation qualifiante, on s'assure non seulement d'améliorer leurs chances professionnelles, mais on économise aussi à moyen terme de l'argent pour la collectivité.

Conclusion

Les services de la formation professionnelle et de l'enseignement sont priés de mettre en place un système de monitoring permettant d'identifier l'ensemble des interruptions (élèves en fin de scolarité sans place d'apprentissage et décrochages scolaires et d'apprentissage). Ils sont en outre priés d'assurer la promotion et l'encadrement de ces jeunes en difficulté au moyen de mesures adéquates, et de collaborer pour ce faire avec les autres services concernés (service de la jeunesse, service de l'action sociale) et les parents.